



2018/2019

RENTRÉE

*L'année scolaire
de mon enfant*

Ville de
Lomme



Un projet
qui fait
prendre !

LOMME
ÉDUC

ÉCOLES MATERNELLES
VILLE DE LOMME

Emploi du temps



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

7h-8h25 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

8h25-11h55
TEMPS SCOLAIRE

11h55-13h55 PAUSE MÉRIDIANNE

11h55-17h30
ACCUEIL
DE LOISIRS

11h55-13h55 PAUSE MÉRIDIANNE

13h55-16h05
Temps
Scolaire

OU

Parcours
Éducatifs*

13h55-16h05
Temps
Scolaire

OU

Parcours
Éducatifs*

(déjeuner
au restaurant
scolaire inclus)

13h55-16h05
Temps
Scolaire

OU

Parcours
Éducatifs*

13h55-16h05
Temps
Scolaire

OU

Parcours
Éducatifs*

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

17h30-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

*RAPPEL / Jours des Parcours éducatifs (NAP)

Lundi : Victor Hugo et Petit Quinquin.

Mardi : Bracke Desrousseaux et Defrenne.

Jeudi : Paul Langevin et La Fontaine.

Vendredi : Paul Bert et Ferry Demory.

LÉGENDE :

■ Temps scolaire obligatoire / Education Nationale

■ Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

■ Après-midi Les Parcours éducatifs (NAP)

■ Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

L'EMPLOI DU TEMPS DE MON ENFANT

LE TEMPS SCOLAIRE

Education Nationale

Les horaires de classe se répartissent comme suit : 8h25-11h55 et 13h55-16h05.



LES TEMPS PERISCOLAIRES

Ville de Lomme

LE MATIN ► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (garderie du matin) de **7h à 8h25** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MIDI ► PAUSE MÉRIDIDIENNE de **11h55 à 13h55** dans les restaurants scolaires des écoles. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



PARCOURS ÉDUCATIFS (NAP)

► c'est un après-midi par semaine de **13h55 à 16h05**. Ce sont des **parcours gratuits, riches et variés** ! Les enfants profiteront des compétences spécifiques de l'association « Premiers Pas » à travers les nouveaux parcours ludiques « Graine de... » : Solidarité, de Conteur, de Saltimbanque, de Zenitude, de Gulliver : jeux coopératifs, yoga, créations d'objets, d'histoires, danse,

chant, percussions corporelles, nature... de quoi éveiller la curiosité des plus jeunes ! *Gratuit.*

APRES L'ECOLE

► **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du soir) de **16h05 à 18h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MERCREDI APRES L'ECOLE (2 solutions)

A ► Votre enfant **ne participe pas aux accueils de loisirs**, vous le récupérez à l'école à **11h55**.

B ► Votre enfant **participe aux accueils de loisirs** :

A 12h, il est pris en charge par des animateurs au sein de son école qui l'emmèneront déjeuner au **restaurant scolaire de l'école Ferry Demory** (pour les écoles Paul Bert, Defrenne, La Fontaine et Ferry Demory) ou au **restaurant scolaire de l'école Petit Quinquin** (pour les écoles Langevin, Victor Hugo, Bracke-Desrousseaux et Petit Quinquin) puis en **accueil de loisirs** au sein de cette même école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

Entre 17h et 17h30 : vous récupérez votre enfant à l'**école Ferry Demory** (15 rue Albert Deberdt) (pour les écoles Paul Bert, Defrenne, La Fontaine et Ferry Demory) ou à l'**école Petit Quinquin** (pour les écoles Langevin, Victor Hugo, Bracke-Desrousseaux et Petit Quinquin).

Après 17h30 : **accueil périscolaire ouvert jusqu'à 18h30**. Vous le récupérez à la garderie de l'**école Curie Pasteur** (Avenue de la Délivrance) pour les enfants fréquentant les écoles Paul Bert, Defrenne, La Fontaine et Ferry Demory ou à la **garderie Petit Quinquin** pour les enfants fréquentant les écoles Langevin, Victor Hugo, Bracke-Desrousseaux et Petit Quinquin. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



QUEL ENCADREMENT POUR MON ENFANT ?



Ugo BARBAY

ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
VILLE DE LOMME

COORDINATEUR GÉNÉRAL

Mission : Coordonner l'organisation générale des temps péri et extrascolaires et l'ensemble des équipes encadrantes.



Beline LEBRETON

COORDINATRICE DE TERRAIN

Mission : accompagner les équipes dans la mise en oeuvre pratique et matérielle de leurs parcours NAP.

Présence au sein des écoles durant les parcours NAP.

REFERENTS DE SITE

Mission : coordonner et gérer les équipes d'animateurs en place sur les temps des parcours NAP. (Référént diplômé du BAFD ou d'un BPJEPS)

Laëtitia Hoornaert
Ecole Petit Quinquin

Daouia Achour
Ecoles V. Hugo,
Defrenne et Ferry-
Demory

Marie Boutry
Ecoles Bracke Desrous-
seaux et P. Bert

Romain Bracc
Ecole Langevin

**Dadingue Muganguzi
Nakinja**
Ecole La Fontaine

INFOS

SERVICE ENFANCE EDUCATION VILLE DE LOMME

Maison des Enfants
796 Av. de Dunkerque 59160 Lomme
Tél. 03 20 48 44 05
serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

.....
Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h
et 13h30-17h30 / Jeudi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h30-12h

RAPPELS

► INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Garderie, NAP, restauration scolaire, accueils de loisirs du mercredi, études... toutes ces activités dites « périscolaires », gérées par la Ville, nécessitent une **inscription annuelle obligatoire à faire AVANT LE VENDREDI 13 JUILLET 2018.**



Procédez aux **inscriptions en ligne** en vous rendant sur le **KIOSQUE FAMILLE**, accessible depuis www.ville-lomme.fr. Sinon, rendez-vous au service Enfance Education.

► MODIFICATIONS EN COURS D'ANNÉE

En cas **d'absence de votre enfant ou pour toute modification en cours d'année** (rdv médical, changement de coordonnées téléphoniques) merci de contacter le service Enfance Education ou rendez-vous sur le **KIOSQUE FAMILLE**.

.....

CALENDRIER 2018/ 2019

► **RENTREE SCOLAIRE** :
Lundi 3/09

► **VACANCES SCOLAIRES** :

- **Vacances d'automne**
Samedi 20/10 au dimanche 4/11

- **Vacances de fin d'année**
Samedi 22/12 au dimanche 6/01

- **Vacances d'hiver**
Samedi 9/02 au dimanche 24/02

- **Vacances de printemps**
Samedi 6/04 au lundi 22/04

- **Vacances d'été** : Samedi 6/07

